

Compte rendu définitif de la visite de la chaufferie de la Minais du mercredi 27 Mars 2024.

Date de l'envoi par mail : vendredi 26 Avril 2024

Envoyé à : M. Akimbola Pruvost (I dex) et M. Martinetti (Nantes métropole)

Copie à : M. Hurard (I dex) - M. Tuna (mairie de Sainte Luce)
M. Chauré - Mme Isidore - M. Potiron (comité de suivi de la chaufferie)

Les participants à la visite :

- Monsieur Akimbola Pruvost (I dex) et Monsieur Martinetti (Nantes Métropole)
- Le comité de suivi de la chaufferie : M. Chauré - Mme Isidore - M. Potiron.

Documents disponibles :

- Extraits du rapport de DSP 2022
- Extrait du livret de chaufferie du 9 janvier 2023 au 29 décembre 2023
- Extrait du livret de chaufferie du lundi 1 janvier 2024 au lundi 16 mars 2024 (T1/2024) - envoi par mail de M. Akimbola avant la visite.

1- La visite de la chaufferie se fait dans un climat de confiance.

A noter que depuis le **19 Février 2024** la chaudière biomasse est à **l'arrêt** pour cause de panne de la **vis de décendrage**.

Remarque : cette panne est **récurrente**. Le constructeur, la société Weiss ne recommande pas d'avoir une vis "en stock", essentiellement du fait que la **nouvelle future vis sera sous assurance de parfait achèvement et sous responsabilité décennale du prestataire**.

2- Le procédure normale de ramonage nous a été bien expliquée :

- * le rythme est approximativement **mensuel** en fonction de la qualité du bois et de la puissance demandée dans le réseau (ramonage complet où partiel)
- * cette opération demande **arrêt et refroidissement** de la chaudière biomasse (48h)
- * les réglages de la chaudière biomasse peuvent être modifiés ce qui permet de décaler un ramonage théoriquement prévu.

3- Procédures de nettoyage des filtres à manches :

- * auto ramonage automatique par air comprimé régulièrement.

* lors du ramonage mensuel de la chaudière biomasse, **ramonage également** des filtres à manches. Les manches du filtre sont nettoyées (selon la quantité de cendres) voir éventuellement changées. Cette **opération conjointe** de ramonage était jusqu'alors **mal comprise** par le comité de suivi.

* cependant le **fonctionnement actuel** des filtres à manches au **redémarrage** de la chaudière biomasse reste toujours pour nous une question problématique, ils sont alors "bipassés", c'est à dire **non fonctionnels** tant que la t° des fumées n'atteint pas 800°. Donc pas de filtration avec des conséquences sur la pollution atmosphérique.

* remplacement des filtres : tous les 3 à 4 ans (dernier remplacement des filtres à manche : 18 mars 2024).

4- Fournisseur du bois : il est nécessaire pour le comité de suivi d'avoir sur l'extrait trimestriel du livret chaufferie une information complémentaire à ce sujet.

(avoir annuellement un rappel du cahier des charges du ou des fournisseurs bois serait bienvenu)

5- Résultats des mesures acoustiques : Idex a envoyé par mail, ce jour le 24.04.2024, le rapport complet de l'acousticien. Il faudra **se donner le temps** de l'analyser correctement.

Actuellement on constate que les travaux anti bruits engagés ont apporté **une nette amélioration pour les riverains.**

6- Mesures des pollutions atmosphériques par Air Pays de La Loire.

Planning **prévisionnel** communiqué par Nantes Métropole :

- semaine 37 (du 9 au 13 septembre) : installation de la station mobile,
- semaine 38 à 44 (du 16 septembre au 3 novembre) : mesure de la qualité de l'air avec chaudière bois à l'arrêt,
- semaine 45 à semaine 2 (du 4 novembre 2024 au 12 janvier 2025) : mesure de la qualité de l'air avec chaudière bois en fonctionnement -> à noter cependant que la date de mise en marche de la chaufferie bois dépendra de la rigueur climatique,
- semaine 3 (du 13 au 17 janvier 2025) : désinstallation de la station mobile,
- début mars 2025 : rendu du rapport d'analyse d'Air Pays de la Loire.

7- Fixation de la date de la réunion annuelle dans les locaux de Nantes Métropole :

27 Juin 2024 de 14h à 15h

Le comité de suivi de la chaufferie de la Minais